

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 septembre 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTIUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent :

1. Fibre : Présentation du projet

Intervention de Mr VOYZENET Guy (Doubs la Fibre) pour présenter le projet de fibre optique sur le secteur. La fibre optique est la seule garantie du très haut débit pour tous. La commune de Villeneuve d'Amont devrait pouvoir être raccordée au printemps 2016. Plusieurs opérateurs seront disponibles pour répondre aux attentes des abonnés. Une réunion publique sera organisée prochainement à Levier, pour répondre aux questions de tous les habitants du secteur. La mairie relayera l'information.

2. Charte d'entretien des espaces publics.

Mme GRASSA lit le mail envoyé par la FREDON concernant la charte d'entretien. Selon leurs données, le précédent Conseil en 2013, s'était engagé dans l'appel à projet « Zéro pesticide en Franche-Comté ». Il est demandé de s'engager dans la charte au niveau 1 « traiter mieux » puis au niveau 2 « traiter moins ». Après réflexion, le Conseil décide de remettre la décision à plus tard, après s'être renseigné sur le dossier.

3. SNUPFEN : Proposition de soutien aux agents de l'ONF

Mme Grassa explique la démarche du Syndicat Unifié des Personnels des Forêts et de l'espace naturel, qui demande une délibération de soutien, contre les prochaines mesures annoncées par le gouvernement. Le Conseil Municipal par 10 voix pour et une abstention décide d'accorder son soutien au SNUPFEN.

4. Commission animation

Selon certaines personnes, une confusion règne entre la commission animation de la Commune de Villeneuve d'Amont et les membres de l'association la Vermicelloise. En effet ces deux entités sont composées des mêmes personnes mais n'ont pas les mêmes missions.

Mme MONNIN, responsable de la commission animation prendra contact avec Mr Greusard, président de l'association afin de prévoir une réunion pour clarifier la situation.

5. Devis travaux pour le monument aux morts.

Mme le Maire présente les 2 propositions reçues pour la réfection du monument aux morts. Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise LOMAZZI Alex moins-disante pour la somme de 792.00 € TTC.

POINTS A VOIR :

- Présentation de la plaquette du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées de 60 ans et plus), en lien avec le centre hospitalier Intercommunal Haute Comté. Plaquette disponible au secrétariat.
- Réduction de l'éclairage de nuit (assorti de conditions à l'octroi de la DETR. La Maire prendra contact avec le SYDED ainsi qu'avec des Maires de communes ayant déjà réduit leur éclairage.
- Point sur la canicule. Le syndicat des eaux ainsi que la commission intersyndicale de l'eau ont alerté sur la situation dangereuse de l'approvisionnement en eau connue cet été : il faut que chaque commune réfléchisse à son niveau aux solutions possibles afin de réduire sa consommation (détection et réparation des fuites, sensibilisation de la population etc....).
- Ecole : Compte rendu est fait de la visite de l'inspection académique le 27/08/2015 avec les élus des 3 communes du RPI de la Joux, concernant l'éventualité de regroupement des 3 écoles du RPI sur un même lieu.
- Compte rendu de la visite du sénateur Jacques GROSPERRIN, venu présenter les dernières modifications apportées à la loi NOTRe.
- Jean-Louis GODARD a fait le compte-rendu de la dernière réunion du SIVOM.
- Pour information, réunion de parents d'élèves le vendredi 11 septembre.
- Concernant le plan de paysages, après ouverture des plis de l'appel d'offre, c'est l'entreprise « Tant qu'il y aura des rues en herbe » qui a été retenue.
- Pour rappel, visite de la tourbière prévue le samedi 12 septembre.
- Remerciements de l'association la Vermicelloise pour la subvention attribuée.
- Il est urgent de contacter l'entreprise GIRARD pour le devis du rideau de la salle des fêtes. De plus des problèmes au niveau des néons de la salle, il faut contacter une nouvelle fois l'électricien.
- Problème toujours présent des voitures des employés de la MAS garées devant la mairie. Courrier sera fait au directeur.
- Courrier de l'association Semons l'Espoir qui remercie la commune pour son don et annonce le début d'un nouveau programme appelé « La maison des familles ».

La séance est close à 23h35

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 15 septembre 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

La Maire,
Martine GRASSA